



Les Plaisanciers de Carnon



4^{ème} NATIONAL DE PÊCHE EN BATEAU FFPM

Carnon (34130) les 20, 21 et 22 Mai 2022

Organisé par l'Amicale des Plaisanciers de Carnon
La Capitainerie du Port Passerelle Mertens, rue de l'Etang de l'Or 34130 Carnon



SOMMAIRE

Les Plaisanciers de Carnon



- Le mot du Président de la Fédération Française des Pêcheurs en Mer
- Programme
- Prestations fournies
- Le mot du Président de l'APC
- Zone de pêche
- Le mot du responsable de la commission bateau
- Poissons dans la zone de Pêche
- Le mot du Président Régional Occitanie
- Recommandations
- Fiche technique
- Pêcheurs évitez les erreurs
- Menu repas de clôture (sera communiqué ultérieurement)





Cette année, la Fédération Française des Pêcheurs en mer a confié l'organisation du Championnat National de pêche à soutenir bateau au Président Christophe SERVAETEN.

Organiser ce type de compétition n'est pas simple et demande une rigueur tout à fait particulière.

En moyenne généralement ce sont 80 à 100 pêcheurs venus de nombreux clubs, qui vont en découdre durant ces jours de compétitions.

L'Amicale des plaisanciers de Carnon, épaulé de son staff, j'en suis certain, mettra tout en œuvre pour que chaque compétiteur, soit assuré de passer un séjour des plus agréables.

Je fais totalement confiance à Christophe et toute son équipe, pour que cette édition soit, sportive, ludique est conviviale.

Mais toute cette organisation ne pourrait se réaliser sans la bienveillante aide de Monsieur le Maire Yvon BOURREL, que je remercie au passage.

Je vous souhaite un bon séjour, une bonne compétition.

Je dédie les 5 lettres magiques pour la circonstance, et que le meilleur gagne

Gérard PERODDI
*Président National
Fédération Française des
Pêcheurs en Mer*



PROGRAMME



Jeudi 19 Mai

7h00	Accueil des Pêcheurs pour les entraînements
7h30	Embarquement des Pêcheurs
8h00	Début de pêche
12h00	Fin de pêche

Vendredi 20 Mai

Idem que la veille pour les entraînements

De 10h00 à 16h00, accueil et inscription des participants au PC d'organisation (Place des Cistes) contrôle des licences et certificats médicaux

18H00	Tirage au sort pour les deux manches et tirage au sort des commissaires de bord
18H45	Réunion des skippers
19H30	Apéritif d'honneur

Samedi 21 Mai

06H00	Accueil des concurrents et skippers/ café viennoiseries
06H30	Distribution des appâts, des sacs et fiches commissaires
06H45	Départ des bateaux pour la zone de pêche
07H15	Début de pêche
12H30	Fin de pêche
13H00	Début de la pesée
16H00	Affichage des résultats 1 ^{ère} manche

Dimanche 22 Mai

06H00	Accueil des concurrents et skippers/ café viennoiseries
06H30	Distribution des appâts, des sacs et fiches commissaires/ café viennoiseries
06H45	Départ des bateaux pour la zone de pêche
07H15	Début de pêche
12H30	Fin de pêche
13H00	Début de la pesée
16H00	Affichage des résultats 2 ^{ème} manche
18H00	Proclamation des résultats et remise des prix
19H30	Apéritif et repas de clôture

PRESTATIONS FOURNIES

Les Plaisanciers de Carnon



INSCRIPTION AU CHAMPIONNAT NATIONAL 80€ / Pêcheur

VENDREDI 20 Mai

- *Un sac de bienvenue*
- *Apéritif d'honneur*

SAMEDI 21 Mai

- *Café / Viennoiseries*
- *Les Appâts (3 boîtes/jour d'esches + 1 boîte de crevettes)*

DIMANCHE 22 Mai

- *Café / Viennoiseries*
- *Les Appâts (3 boîtes / jour d'esches + 1 boîte de crevettes)*
- *Apéritif du soir*



Les Plaisanciers de Carnon



Le mot du Président de l'Amicale des Plaisanciers de Carnon

Bonjour à toutes et tous

Ce qui fait l'image d'une association sont ses valeurs et le sens qu'elle donne à ses actions.

L'année 2022 sera une année charnière pour l'**Amicale des Plaisanciers de Carnon**, l'organisation de ce quatrième **Championnat National de pêche en bateau** est un événement de grande ampleur pour notre association.

Avec une équipe enthousiaste et déterminée que nous partageons, ce qui fait le terreau de l'A.P.C « la convivialité, la passion de la mer et du nautisme » nul doute que nous allons relever ce challenge et le réussir.

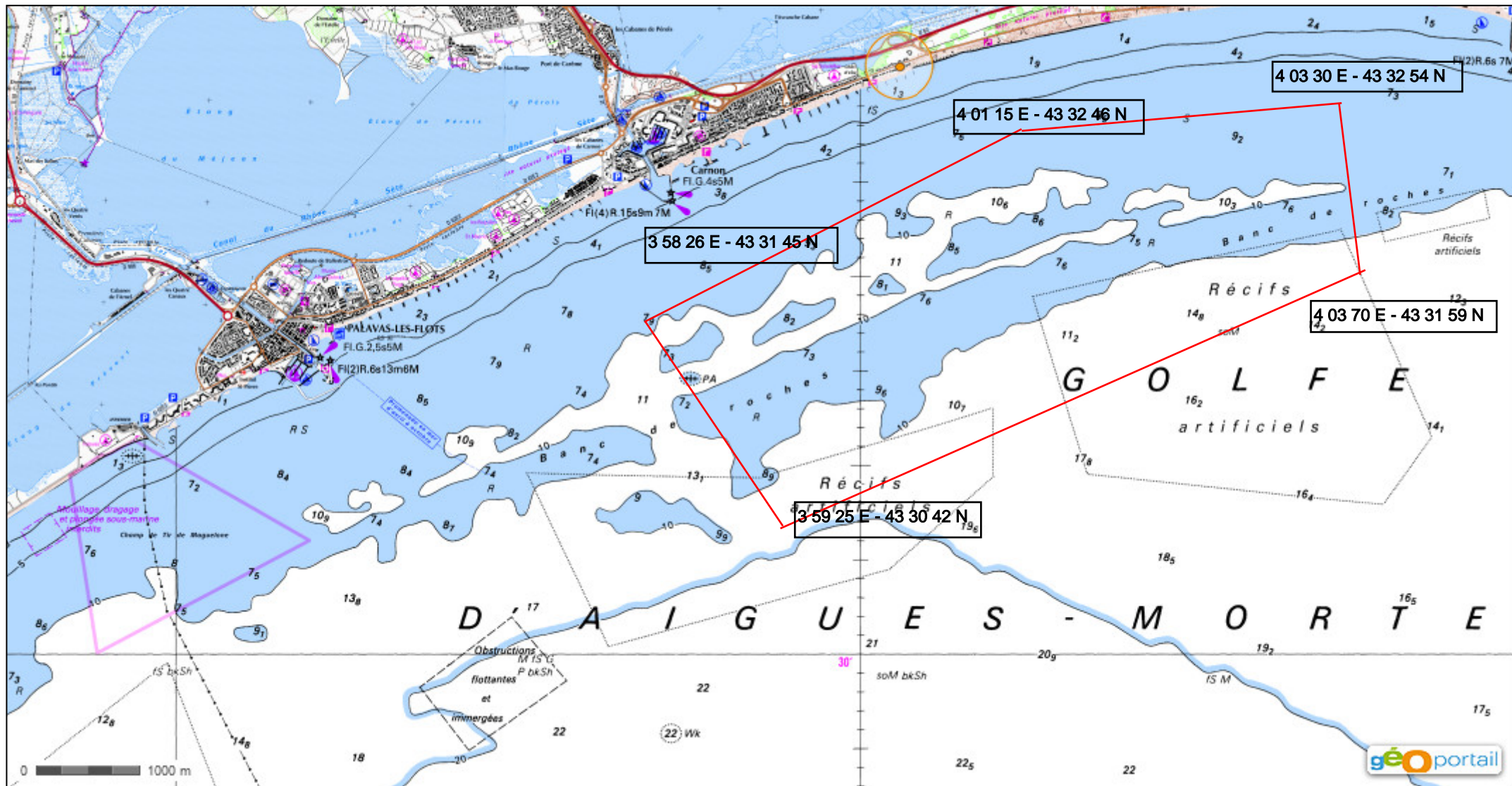
Je tiens aussi à remercier au nom de l'équipe, l'ensemble des partenaires public et privé pour leur aide et leur confiance, nous leur ferons honneur. Merci aussi à notre Fédération Française de Pêche en Mer et à son Président Gérard PERODDI pour avoir su garder le cap, malgré l'annulation de cette épreuve durant ces deux dernières années suite à la covid 19 et ainsi permettre de réunir à nouveau la grande famille des pêcheurs en bateau au soleil de Carnon.

Amis pêcheurs soyez nombreux à venir nous rejoindre et à faire de cette compétition un super moment de bonheur et de convivialité.



Le Président

Christophe SERVAETEN



4 03 30 E - 43 32 54 N

4 01 15 E - 43 32 46 N

3 58 26 E - 43 31 45 N

4 03 70 E - 43 31 59 N

3 59 25 E - 43 30 42 N

0 1000 m

géoportail



LE MOT DU RESPONSABLE DE LA COMMISSION NATIONALE FFPM SECTION PÊCHE EN BATEAU

Amis pêcheurs bonjour, l'occasion d'organiser un nouveau National Bateau, est enfin de retour, grâce à notre ami Christophe SERVAETEN président du club : Amicale des Plaisanciers de Carnon, Qui nous invite à nouveau à participer au quatrième National de Pêche Bateau.

Je suis certain que le Club de Carnon nous recevra avec un cœur gros comme ça, (comme on dit en Provence).

Nous connaissons Christophe avec son expérience, car il ne faut pas oublier qu'il a organisé le premier National Bateau avec tous ses bénévoles qui l'accompagne, amis pêcheurs je vous invite à venir nombreux pour que la fête soit réussie.

Ce concours fera briller la FFPM au niveau National, sachons l'honorer, prouvons que nous sommes une grande famille.

Je vous donne rendez vous du 20 au 22 mai 2022 à CARNON pour passer un grand moment de plaisir avec Christophe et toute son équipe.

Nous remercions par avance tous les sponsors, toutes les instances locales, la FFPM et bien sûr tous les bénévoles, qui sauront finaliser ce concours de pêche sportive

Prenez le plaisir de pêcher et pensez qu'avant tout, le bonheur est sur l'eau.

Toutes mes amitiés et que vive la pêche de loisir.

Gilbert COURME
Responsable de la commission Nationale de Pêche en Bateau

LES POISSONS LES PLUS COURANTS DANS LA ZONE DE PÊCHE

Tous autres poissons taille minimum 12 cm



Maquereau commun

18 cm



Maquereau espagnol

18 cm



Mostelle

30 cm



Marbré

20 cm



Oblade

12 cm



Merlu

20 cm



Muge et Mulet

12 cm



Saupe

12 cm



Sar commun

23 cm



Sole

24 cm



Pagre

18 cm



Ombrine

12 cm



Pageot rouge

15 cm



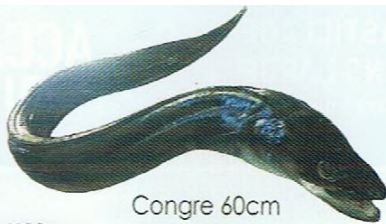
Alose

12 cm



Chinchard

15 cm



Congre 60cm



Rouget

15 cm



Grondin

15 cm



Dorade rose

33 cm



Daurade

23 cm



Dorade grise

23 cm



Turbot 30cm

30 cm



Saint pierre

12 cm



Denti

12 cm



Loup

30 cm



Enfin,

Depuis 2 ans nos compétiteurs de pêche bateau sont aux repos forcés.

Ils vont pouvoir reprendre leurs cannes pour le National Bateau FFPM à Carnon.

C'est un immense plaisir de pouvoir se retrouver sur l'eau bleue d'Occitanie.

Je souhaite une belle bagarre.

Je remercie toutes et tous de venir participer, le Comité Occitanie Pyrénées Méditerranée se joint à moi pour féliciter et remercier le club organisateur l'Amicale des Plaisanciers de Carnon, d'avoir relevé le défi de cette compétition.

Merci à vous tous et que la compétition soit belle.

Pierre FALCE

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end.

4ème Championnat National de Pêche en Bateau Carnon 20, 21 et 22 Mai 2022

RECOMMANDATIONS

Lieux de Rendez-vous pour le Samedi 21 et le Dimanche 22 Mai :

Le départ : PC Organisation Place des Cistes

06h00	Petit déjeuner (café viennoiseries)
06h30	Distribution des appâts, sacs et fiches commissaires
06h45	Départ des bateaux sur zone de pêche
07h15	Début de pêche
12h30	Fin de pêche

Le retour : Entrée au port et manœuvres aux ordres de la Direction de la Compétition.

13h00 Entrée au port et débarquement au ponton d'accueil, au panneau «PESÉE », du commissaire et des prises pour la pesée, ensuite le bateau rejoint sa place au ponton D.

Les documents pour le skipper et le commissaire ainsi que la pige resteront sur le bateau pour le dimanche.

Déroulement de la compétition sur le bateau :

Les places attribuées aux concurrents à bord des bateaux (conformément au règlement) seront Tirées au sort par le commissaire de bord avant l'embarquement.

Le skipper «seul maître à bord » décide du lieu de pêche tout en restant dans la zone de pêche telle que définie pour la journée. Il pourra toutefois demander l'avis des pêcheurs compétiteurs.

Tout bateau en action de pêche au mouillage se trouvant hors zone, pourra, après décision du Jury, être disqualifié pour la journée (Art. 9 du Cahier des charges).

Le démarrage de la compétition sera annoncé par la Direction sur le canal 72. La direction de la compétition demandera à la mi compétition une pause d'un quart d'heure pour le changement de place sur les bateaux. Il donnera un nouveau feu vert pour le redémarrage.

Penser à se mettre en double veille 16/72.

Il est interdit de se servir de téléphones portables à bord des embarcations durant toutes les épreuves du championnat (sauf pour des raisons de sécurité). Cependant l'application GPS sur les smartphones sera tolérée.

Il est néanmoins demandé aux skippers d'avoir leur téléphone portable allumé, au cas où la Direction aurait besoin de les contacter pour des raisons qui ne sauraient être diffusées sur le Canal 72.

L'action de pêche se déroule bateau au mouillage. Il est interdit de pêcher en dérive.

Le changement de mouillage sera opéré à la demande du commissaire après consultation des compétiteurs (à la majorité), autant de fois que nécessaire.

Les appâts non utilisés le 1^{er} jour ne pourront pas resservir le 2^{ème} jour, ils devront être rendus au skipper à la fin de chaque manche. Le skipper les déposera au QG de l'organisation. Les appâts étant fournis par l'Organisateur, seuls ces appâts fournis seront autorisés.

Une pige sera mise à la disposition des compétiteurs sur chaque bateau. La pige restera sur le bateau pour la journée du dimanche.

Retour au port :

Le commissaire sera le seul habilité à débarquer les filets sur le ponton d'accueil, au panneau « PESÉE », et à remettre les prises de chaque compétiteur à la pesée.

Lors de l'action de pesée, le compétiteur pourra être présent.

Par souci de courtoisie, chaque compétiteur est invité à participer au nettoyage du bateau.

SURVEILLANCE ET ASSISTANCE SUR ZONE :

Seront sur zone pendant toute la durée du Championnat :

Le bateau référent de Direction du Championnat / sécurité sera à votre disposition par canal radio canal 77 pour répondre à toute demande des Skippers.

Préparation de la Pesée :

SUR LE BATEAU

LE COMPÉTITEUR :

Devra sectionner la nageoire caudale basse des poissons concernés par l'arrêté de marquage (Arrêté du 17 mai 2011). Cet arrêté sera joint dans l'enveloppe Commissaire.

LE COMMISSAIRE :

Compte et mesure les prises de chaque compétiteur.

Incorpore le sac de poissons litigieux dans le sac principal.

1) Dans le cas de poissons litigieux (poissons inconnus, nom ne figurant pas sur la liste des poissons cités) à la demande expresse du pêcheur, le commissaire comptabilisera le poisson à part (dans un sac prévu à cet effet). Il le notera sur la fiche et posera le problème lors de la pesée, à la remise de la fiche commissaire correspondante. Aucune pénalité ne sera encourue par le compétiteur, après la décision du jury.

2) Tous les poissons présentés à la table de pesée par le pêcheur, seul responsable de sa présentation, ne faisant pas la taille réglementaire, sera pénalisé de 10% sur sa pesée totale, poids /point par poissons non valide.

Le Commissaire place les prises dans le filet prévu à cet effet, met l'étiquette sur laquelle est indiqué le nom du pêcheur et ferme le sac avec le Rilsan.

Signe avec le compétiteur la fiche de prises après l'avoir remplie.

Surveille le convoyage et assiste à la pesée de tous les sacs du bateau dont il a la charge.

Il signera, en cas d'absence du compétiteur, la feuille individuelle de pesée.



FICHE TECHNIQUE



TIRAGE AU SORT

Le tirage au sort des places des concurrents sur les bateaux et la désignation des commissaires se fera le vendredi 20 mai à 18h00 au PC organisation « Port de Carnon »

Le tirage au sort se fera conformément au cahier des charges (Voir article 6 du cahier des charges).

DUREE DES EPREUVES

- La durée de chaque manche est de 5 heures (cinq heures).
- Les deux manches commencent et se terminent pour tous à la même heure (appel VHF).

En cas de conditions climatiques difficiles, l'organisateur se réserve le droit de modifier le planning des épreuves dans le respect du règlement fédéral.

MODE DE PÊCHE

- Pêche à avec une canne de maximum 5 mètres en action de pêche
- Trois hameçons simples maximum par montage
- Cannes de réserve illimitées
- Le style de pêche est dite : au mouillage, dans un périmètre défini (points GPS limites fournis aux skippers).

Suivant l'article 27 du règlement Fédéral, les cannes de réserve pourront être montées jusqu'à l'émerillon, pince ou agrafe.

MATERIEL DE PÊCHE

Le matériel communément utilisé : canne de 5 mètres maximum équipée d'un moulinet.

APPÂTS

Seuls les appâts fournis par l'organisateur seront autorisés. Les appâts utilisés le dimanche ne pourront pas servir le lundi, ils seront récupérés par le skipper.

POISSONS

A cette époque de l'année sur la zone de pêche, vous pouvez rencontrer : bogue, serran, dorade, pageot, sar, girelle, gobie, rascasse, rouget, chinchard, maquereau, orphie, congre. Bonites. etc.

Les espèces dominantes étant : bogue, girelle, serran, pageot, dorade, chinchard, maquereau, orphie.

ARBITRES ET SECURITE

Les arbitres seront choisis parmi les licenciés de la FFPM.

Deux bateaux contrôle seront affectés sur la zone de pêche.

Lieux de pêche : voir la carte avec le tracé de la zone de pêche. (Se renseigner également auprès des skippers, se sont tous des pêcheurs locaux).

PÊCHEURS EVITEZ LES ERREURS

ESPECES ET TAILLES

Nous vous demandons de bien vouloir respecter ces points du règlement

- Les appâts seront fournis en quantité égale.

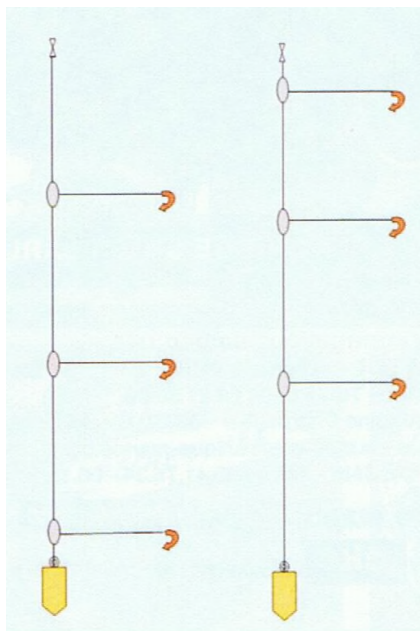
Vous ne pouvez pas en utiliser d'autres !!

- Les appâts non utilisés le samedi, ne pourront pas servir le dimanche, ils seront récupérés par le skipper
- Les deux manches commencent et se terminent pour tous à la même heure.
- Le style de pêche est : au mouillage, dans un périmètre défini.
- Tous les poissons qui font la taille légale comptent pour la pesée, sans aucune limitation.
- Tout pêcheur présentant un poisson sous la taille à la pesée sera **Pénalisé** (voir règlement)
- Le commissaire veillera à faire respecter ce règlement !!

Tout autre poisson pourra être présenté à la pesée, il suffira de la déclarer afin de confirmer sa taille légale en vigueur !!

Matériel recommandé

Schéma palangrotte type Méditerranéen



Canne :

De 4 à 5 mètres avec action de pointe et buscle.

Bas de ligne :

1,80 à 2 m en fluo carbone de 29 /100.

Les empiles :

En fluo carbone de 2, 25 28/100 de 20 à 50 cm en fonction des courants.

Elles sont rattachées au corps de ligne par des roto perles ou pour les adeptes par des perles clip sables, avec ou sans traînard selon les conditions et le type de poisson.

Les hameçons couramment utilisés :

Taille 10 à 6 renversés.

Les plombs :

De type poire, compris entre 20 et 60g.

Le fil du moulinet :

Il peut être en nylon de 30/100.

ATTENTION AUX VIVES:

Poissons venimeux
extrêmement dangereux, même mort.
Il est fortement recommandé d'avoir
une pince à vive à bord du bateau



Les Plaisanciers de Carnon



Tout autre poisson pourra être présenté à la pesée, il suffira de la déclarer afin de confirmer sa taille légale en vigueur !!